

## GUIDE D'EVALUATION DE LA COMMUNE POUR L'OBTENTION DU LABEL DEPARTEMENTAL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

### 1 / DEMARCHE DE VALORISATION

#### Présentation et motivations pour l'obtention du label par le maire ou représentants élus :

- Présentation synthétique de la commune (situation géographique, culture, histoire, patrimoine, architecture, tissu économique et social ...).
- Budget d'investissement et de fonctionnement (à préciser : budget Espaces Verts en % pour chacun).
- Moyens (humains et matériel), précisez pour quelle entité.
- Orientations et objectifs pour le développement de la commune

#### Stratégie d'aménagement paysager de la commune :

- Présentation du contexte paysager des espaces.
- Cohérence des aménagements.
- Ambition future en matière d'aménagement paysager.

#### Stratégie de gestion de l'ensemble des espaces :

- Existence d'un mode de gestion défini.
- Cohérence du mode de gestion de l'ensemble des espaces.
- Pertinence du mode de gestion mis en place.
- Démarche environnementale.

### 2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE :

- **Actions mises en place envers les administrés :**
  - Information/Animation/Promotion du label/Concertation.
  - Ressources mobilisées (associations, bénévoles, action de formation...).

**Actions mises en place envers les touristes :**

- Information/Animation/Promotion du label/Concertation.

- **Actions mises en place envers les services municipaux :**

- Information/Animation/Promotion du label/Concertation.

- **Actions mises en place envers les gestionnaires de l'espace public :**

- Information/Animation/Promotion du label/Concertation.

**3 / PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT**

➤ **Arbres :**

- Diversité botanique et des formes.
- Pertinence des plantations en fonction des lieux.
- Mode de gestion (port naturel, architecturé...).
- Qualité d'entretien (mode de taille, protection du végétal, paillage...).

➤ **Arbustes :**

- Diversité botanique et des formes arbustives.
- Pertinence des plantations dans le choix des végétaux.
- Emploi des couvre-sols et plantes grimpantes.
- Mode gestion (type de taille, paillage, entretien du sol...).

➤ **Vivaces, bulbes, annuelles, bisannuelles :**

- Diversité botanique.
- Pertinence des plantations en fonction des lieux.
- Mode gestion saisonnière.

➤ **Pelouses, prairies :**

- Présence d'une gestion différenciée en fonction de l'environnement.
- Stratégie du mode de gestion en fonction de l'environnement.
- Qualité de l'entretien : tontes (mulching, ramassage...) fauche, pâturage...

➤ **Perception du paysage/Vue générale/Paysage au fil des saisons... :**

- Stratégie, trame et perception paysagère.
- Diversité botanique (bulbes, annuelles, bisannuelles, vivaces, arbres et arbustes...).
- Pertinence des compositions en fonction de l'environnement.
- Créativité et harmonie des compositions végétales (choix des végétaux, couleur, volume...).
- Qualité d'entretien des espaces (paillage, désherbage, taille, gestion de l'eau...).
- Pertinence du lieu par rapport à la circulation (impression selon vitesse/rond-point/droite/gauche).

**4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC :**

➤ **Action en faveur de la biodiversité :**

- Plan développement durable.
- Plan de gestion différenciée.
- Signataire de la Charte « 0 pesticide ».
- Plan de préservation de la biodiversité (faune, flore).
- Connaissance, action et protection de la flore locale et communale.
- Traitement des espaces naturels (milieu humide, lande...).
- Projet d'amélioration en faveur de la biodiversité.
- Action de sensibilisation auprès des habitants.

➤ **Action en faveur des ressources naturelles :**

- Sol (connaissance, valorisation).
- Protection des ressources en eau (origine, économie, valorisation).
- Intrants (réduction des produits de synthèse).
- Solutions alternatives aux produits de synthèse (matériel, végétalisation des pieds de mur et des stabilisés...).
- Traitement des déchets verts (limitation et valorisation).

➤ **Action en faveur de la qualité de l'espace public :**

- Propreté de la commune.
- Intégration du mobilier urbain.
- Maîtrise, effacement des réseaux.
- Règlements des panneaux publicitaires et enseignes.
- Qualité des voiries et des circulations de la commune.
- Nuisances sonores et lumineuses.
- Rénovation des façades.

## **5 / ANALYSE PAR ESPACE**

### ➤ **Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion :**

- Entrées de la commune.
- Centre de commune.
- Quartiers, hameaux d'habitations.
- Parcs et jardins.
- Cimetières.
- Espaces naturels.
- Equipements et complexe sportifs multisports/mobiliers/Jeux d'enfants.

## **6 / LA VISITE DU JURY**

- Présence d'un binôme élu (connaissant le dossier) et technicien.
- Organisation de la visite.
- Pertinence du circuit (sens de la visite, questions posées et qualité des échanges).
- Présentation de projets (plantations, aménagements...).